

Jacqueline Gourault et Jean-Pierre Sueur ont rédigé une proposition de loi visant à faciliter l'exercice, à la suite des « États généraux pour la démocratie locale » organisés par le Sénat en 2012. Cette proposition de loi qui ne concerne que les élus locaux, qui reprend, pour l'essentiel, des propositions faites depuis longtemps par les associations nationales représentatives d'élus locaux, et qui vise principalement à favoriser l'accès de tous aux mandats locaux (et particulièrement aux salariés du secteur privé) a été présentée de manière totalement mensongère dans des messages largement repris par ce qu'il est convenu d'appeler les « réseaux sociaux »... comme une proposition de loi qui aurait pour objet de donner une prime financière aux parlementaires non réélus.

Jacqueline Gourault et Jean-Pierre Sueur ont donné une interview pour rétablir la vérité et « mettre les points sur les i » sur le site maVérité.com qui s'est fait une spécialité de lutter contre les intoxications sur Internet.

>> (Re)voir la vidéo

"Ma Vérité sur", 19 avril 2015

>> [Lire la transcription de la vidéo](#)